

Affiché
en Mairie
le 21.12.96

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SEANCE DU 20 DECEMBRE 1996

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE, LE VENDREDI 20 DECEMBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 16 décembre 1996, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, BOUVIER, DOUCHE, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, MM. Patrick GALLISSOT, HERBERT, THOMASSIN, BREGERE, COUVREUX, ANDRE, Mlle DIOT, Conseillers municipaux.

Excusés : M. RAGUET (procuration à M. le Maire), M. BREGERE (procuration à Mme Robin), Conseillers municipaux,

Absent : M. PEUREUX, Conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 27 novembre 1996.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Approbation du Programme d'Investissement Communal 1997. Demande d'aides.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Approbation de la réalisation des travaux de V.R.D. Lotissement de la Filature.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Demande de concours de la D.D.E. pour assurer l'étude et la direction des travaux de V.R.D. Lotissement de la Filature.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Rémunération du concours de la D.D.E. pour V.R.D. Lotissement de la Filature. Acceptation de l'estimation prévisionnelle valant prix d'objectif.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Approbation de la réalisation d'un diagnostic des réseaux et d'un schéma d'assainissement sur l'ensemble des agglomérations de Rolampont, Lannes, Charmoilles et Tronchoy.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Approbation des travaux de renforcement du réseau basse tension du CD n°1. Rues de la Fèche et de Champagne.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°7 Approbation de la renégociation d'un emprunt C.L.F. Contrat n°2501717201.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°8 Non valeurs 1996.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 20 DECEMBRE 1996 A VINGT-DEUX HEURES ET VINGT MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT